

## Nombre de sélectionnable par région pour le Championnat de France adultes

Depuis la saison (2025-2026) les modalités du nombre de sélectionnés pour le CF adultes ont changé. Pour chaque région et dans chaque tableau le nombre de sélectionnables est défini par le nombre de participants au championnat régional dans la région concernée selon les modalités suivantes :

### En Dames

NB joueuses	Nb Qualifiées
1 à 4	1
5 à 8	2
9 à 12	3

Nombres de joueuses participant au championnat régional  
Nombre de qualifiées pour le championnat de France

### En Messieurs

NB joueurs	Nb Qualifiés
1 à 4	1
5 à 8	2
9 à 16	3
17 à 32	4

Liste des 16 tableaux ouverts lors du CF :

Dames								Messieurs							
AB		BC		CD		DE		AB		BC		CD		DE	
+18	+40	+18	+40	+18	+40	+18	+40	+18	+40	+18	+40	+18	+40	+18	+40

Pour les adultes de la catégorie vétéran (+40 ans), ils peuvent disputer le championnat dans le tableau vétérans (+40 ans) ou bien dans le tableau adulte (+18 ans). Le parcours de sélection devra se dérouler dans le même tableau.

Les régions doivent envoyer les résultats de leur championnat régional le plus tôt possible à la CSN TT : [samuel.creon@gmail.com](mailto:samuel.creon@gmail.com) dans la semaine suivant la compétition, sous le format suivant :

Catégorie - classe - sexe				
Cl't	N° licence FFSA	Nom	Prénom	.....
1				
2				

Les régions souhaitant faire des demandes particulières, comme augmenter ou réduire leurs nombres de sélectionnables, doivent faire une demande à la CSN TT : [samuel.creon@gmail.com](mailto:samuel.creon@gmail.com) avant **le 26 avril 2026**.

Ces demandes doivent rester exceptionnelles.

Les sportifs du Pôle France ne rentrent pas dans ces quotas. Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Simon SOULARD : **Email** : [simon.soulard@sportadapte.fr](mailto:simon.soulard@sportadapte.fr)